

## Résultats semestriels 2020

Le Conseil d'Administration de Lydec, réuni à Casablanca le jeudi 17 septembre 2020, a arrêté les comptes sociaux de Lydec pour la période close au 30 juin 2020. Ceux-ci font apparaître un chiffre d'affaires de 3 282 millions de dirhams et un résultat net de -26 millions de dirhams. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020, les investissements de la Gestion Déléguée se sont élevés à 374 millions de dirhams, dont 158 millions de dirhams financés par le Délégataire.

### Principaux faits marquants du premier semestre 2020 :

- >> Crise liée à la pandémie Covid-19 :  
En cohérence avec les décisions des Autorités, Lydec a mis en place les dispositions nécessaires afin d'assurer au quotidien la continuité des services essentiels délivrés aux citoyens et aux acteurs économiques du Grand Casablanca dans les meilleures conditions. Parmi ces dispositions :
  - Les mesures préventives permettant d'assurer la sécurité des collaborateurs et des clients, contribuant ainsi à la limitation de la propagation du Coronavirus, et la mise en place d'un Plan de Continuité des Activités opérationnelles dès la déclaration de l'état d'urgence sanitaire ;
  - La suspension à partir du 20 mars 2020 des activités à domicile des clients : relève des compteurs, distribution et encaissement des factures. A partir du 1<sup>er</sup> juin, reprise de la lecture des index des compteurs dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, permettant ainsi la régularisation de la facturation des consommations des clients pendant le confinement. Des facilités de paiement allant jusqu'à six mois ont été accordées tenant compte de l'impact de la pandémie sur la situation des clients.
- >> Fidèle à son engagement de solidarité et de proximité, Lydec a organisé, via sa Fondation et ses Directions Préfectorales, la 8<sup>ème</sup> édition de l'opération « Ramadan Attadamoun » au profit de familles démunies du Grand Casablanca, adaptée au contexte sanitaire de la pandémie Covid-19 consistant en la distribution de plus de 4.000 paniers et bons d'achat pour des denrées alimentaires de première nécessité et des produits d'hygiène, en partenariat avec plusieurs associations. En outre, et en dépit de la situation difficile, Lydec a contribué à hauteur de 10 MDH au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, dans le cadre des efforts de solidarité nationale pour lutter contre les effets de la pandémie.
- >> Dans ce contexte de ralentissement voire d'interruption de certains projets du fait d'une disponibilité limitée des ressources et des moyens nécessaires à leur réalisation, Lydec est restée mobilisée pour poursuivre les chantiers d'infrastructure visant notamment à :
  - la protection de la ville contre les risques d'inondations : Les travaux concernant la galerie de stockage des eaux pluviales Hay Sadri pour un coût global prévisionnel de 180 Mdhs et le système d'assainissement liquide de la Route Nationale n°1 (RN1) d'un coût global de plus de 300 Mdhs ont été poursuivis.
  - L'accompagnement de la ville dans la réalisation de nombreuses opérations d'aménagement urbain et notamment des déviations et/ou de protection des réseaux des lignes Tramway T3 et T4, des lignes Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ligne L5 et L6.

### Résultats financiers du premier semestre 2020

**Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2020 s'élève à 3 382 MDhs**, en baisse de 5.9% par rapport à 2019. Cette tendance s'explique par la baisse des ventes de fluides de 5.2%, ainsi que par le retrait des recettes de travaux et autres produits de 10,1% du fait des impacts négatifs de la pandémie COVID-19 sur l'activité.

#### Electricité :

- >> Le chiffre d'affaires électricité au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 est en baisse significative de 8.5% par rapport à la même période en 2019 à 2 098 MDhs ;
- >> Les volumes vendus affichent une baisse de 8.6% due essentiellement à :
  - la chute des ventes aux industriels de 16.9% en raison de l'arrêt ou du ralentissement de l'activité de plusieurs unités industrielles.
  - les ventes aux clients « Grand public » sont également en repli de 2.4% dû à la fermeture ou à la baisse d'activité des clients relevant de la catégorie cafés, restaurants, commerces...
  - le segment « Administrations » a affiché la même tendance baissière en lien avec les mesures de confinement soit -1.9% par rapport à l'année dernière.
- >> Le rendement réseau à fin juin 2020 s'établit à 93,08%, stable par rapport à 2019.

#### Eau potable :

- >> Le chiffre d'affaires eau potable relatif au 1<sup>er</sup> semestre de l'année atteint 657 MDhs, en hausse de 3.9% par rapport au premier semestre 2019 ;
- >> En volumes, les ventes d'eau potable augmentent de 3,5% comparées à 2019 grâce à la hausse des ventes aux clients « Grand public » (+6,1%) sous l'effet combiné de la croissance du nombre de clients résidentiels et de la hausse de la consommation unitaire résultant du confinement et du mois de Ramadan. Cette augmentation a permis de compenser la baisse significative des ventes aux administrations et aux industriels reculant respectivement de 6.9% et 8.1% par rapport à la même période une année auparavant.
- >> Le rendement réseau à fin juin 2020 s'établit à 76,57%, en baisse de 0,7 pt par rapport à juin 2019.

**L'Excédent Brut d'Exploitation ressort à 391 Mdhs**, en baisse de 14,4% par rapport à 2019 résultant principalement de la baisse du chiffre d'affaires, et ce en dépit du renforcement du plan de rigueur sur les charges d'exploitation ayant permis de générer des économies substantielles.

**Le résultat financier s'élève à -32 Mdhs**, en légère amélioration par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

**Le résultat net s'élève à -26 Mdhs**, comparé à 69 Mdh à fin juin 2019. Cette baisse est principalement due aux effets de la pandémie, et au retard dans l'aboutissement des révisions économiques et contractuelles.

**Les investissements de la Gestion Déléguée au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2020 s'élèvent à 374 MDhs**, en léger retrait de 2.7% par rapport à la même période de l'année 2019.

**Le niveau d'endettement net s'élève à 1 838 MDhs**, impacté par la baisse significative des ventes et des encaissements clients en raison des dispositions prises à l'échelle nationale pendant la période de confinement. Un plan d'action vigoureux a été mis en place pour le recouvrement de l'ensemble des créances brutes qui s'élèvent à 3 159 Mdh à fin juin 2020.

Le rapport financier semestriel est disponible dans la rubrique « communication financière » du site internet de Lydec : [www.lydec.ma](http://www.lydec.ma)

#### Contact analystes et investisseurs :

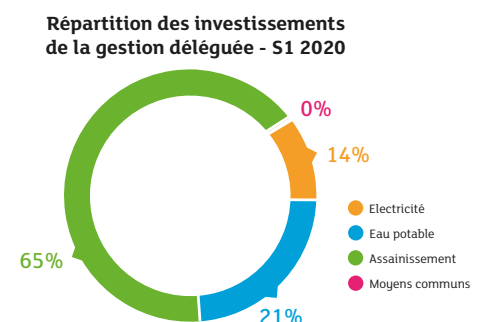
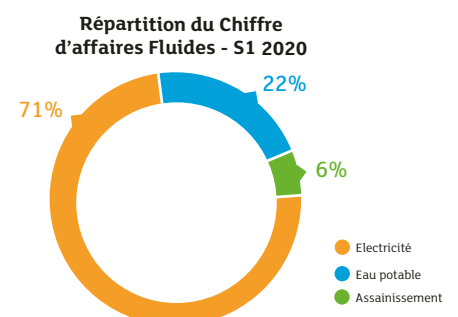
Jihane TAMIM - Responsable Relations Investisseurs : [jihane.tamim@lydec.co.ma](mailto:jihane.tamim@lydec.co.ma) • 05 22 54 90 44

#### Contact médias :

Bouchra SABIB - Chargée des relations médias : [bouchra.sabib@lydec.co.ma](mailto:bouchra.sabib@lydec.co.ma) • 05 22 54 90 22

En millions de dirhams

	Unité	S1-19	S1-20	Var%
<b>Volumes vendus</b>				
Electricité	GWh	1.897	1.733	-8,6%
Eau potable	Mm <sup>3</sup>	77	79	3,5%
Assainissement	Mm <sup>3</sup>	73	77	4,7%
<b>Chiffre d'affaires Fluides</b>	<b>Mdh</b>	<b>3.102</b>	<b>2.941</b>	<b>-5,2%</b>
Electricité	Mdh	2.291	2.098	-8,5%
Eau potable	Mdh	632	657	3,9%
Assainissement	Mdh	179	186	4,1%
<b>Autres revenus</b>	<b>Mdh</b>	<b>490</b>	<b>441</b>	<b>-10,0%</b>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>Mdh</b>	<b>3.592</b>	<b>3.382</b>	<b>-5,9%</b>
Investissements Lydec	Mdh	171	158	-8,0%
Investissements Fond de Travaux	Mdh	213	217	1,5%
<b>Total investissements</b>	<b>Mdh</b>	<b>385</b>	<b>347</b>	<b>-2,7%</b>
<b>Endettement net</b>	<b>Mdh</b>	<b>1.105</b>	<b>1.838</b>	<b>66,3%</b>



## Comptes sociaux au 30 juin 2020

En DH

### BILAN ACTIF

ACTIF	Au 30 juin 2020			Au 31 décembre 2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>I - A - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE CONCEDE</b>	<b>28 482 818 634,55</b>	<b>15 783 909 458,82</b>	<b>12 698 909 175,73</b>	<b>12 906 353 716,98</b>
<b>Immobilisations terminées</b>				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 495 784 705,22	5 529 635,56	6 824 346,09
Immobilisations financées par fonds de travaux	5 577 478 715,18	2 560 592 745,72	3 016 885 969,46	3 013 688 841,46
Immobilisations financées par LYDEC	9 053 810 882,19	5 471 862 075,07	3 581 948 807,12	3 547 230 783,03
Immobilisations financées par les tiers	2 221 207 438,97	1 408 330 498,67	812 876 940,30	786 269 945,23
Immobilisations recues gratuitement	4 190 049 759,24	1 847 339 434,14	2 342 710 325,10	2 511 114 219,35
<b>Immobilisations en cours</b>				
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	1 746 803 547,99		1 746 803 547,99	1 699 133 285,57
Immobilisations en cours financées par Lydec	538 463 656,91		538 463 656,91	634 221 693,32
Immobilisations en cours financées par les Tiers	580 937 435,42		580 937 435,42	562 864 190,02
<b>Fonds de retraite</b>	<b>72 752 857,87</b>		<b>72 752 857,87</b>	<b>145 006 412,91</b>
<b>I - B - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE PRIVÉ</b>	<b>10 768 410 647,41</b>	<b>6 892 023 796,95</b>	<b>3 876 386 850,46</b>	<b>4 040 975 992,93</b>
<b>Immobilisations en non valeur</b>	<b>427 523 561,83</b>	<b>409 101 327,03</b>	<b>18 422 234,80</b>	<b>20 950 589,65</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	427 523 561,83	409 101 327,03	18 422 234,80	20 950 589,65
Prime de remboursement des obligations				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 703 329 116,64</b>	<b>5 908 133 043,92</b>	<b>3 795 196 072,72</b>	<b>3 945 624 881,72</b>
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61		
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	110 506 230,93	98 840 764,25	11 665 466,68	14 710 281,97
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégué)	9 592 274 539,10	5 808 743 933,06	3 783 530 606,04	3 930 914 599,75
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>635 936 007,32</b>	<b>574 789 426,00</b>	<b>61 146 581,32</b>	<b>72 616 926,24</b>
Terrains				
Constructions	1 149 165,41	1 053 766,47	95 398,94	103 348,86
Matériel et outillage	333 009 736,16	304 767 126,89	28 242 609,27	34 540 197,88
Matériel de transport	67 375 608,03	60 206 117,54	7 169 490,49	8 541 419,89
Matériel mobilier de bureau	46 755 054,22	45 574 071,50	1 180 982,72	1 411 893,45
Matériel informatique	173 242 092,46	148 797 742,55	24 444 349,91	27 989 816,17
Autres immobilisations corporelles	14 404 351,04	14 390 601,05	13 749,99	30 249,99
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 621 961,62</b>		<b>1 621 961,62</b>	<b>1 783 595,32</b>
Prêts et créances immobilisées	1 621 961,62		1 621 961,62	1 783 595,32
Titres de participation				
<b>Ecarts de conversion</b>				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ DC &amp; DP</b>	<b>39 251 229 281,96</b>	<b>22 675 933 255,77</b>	<b>16 575 296 026,19</b>	<b>16 947 329 709,91</b>
<b>II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>				
<b>Stocks ( F )</b>	<b>56 736 157,05</b>	<b>10 891 502,91</b>	<b>45 844 654,14</b>	<b>22 450 310,48</b>
Matière et fournitures consommables	56 736 157,05	10 891 502,91	45 844 654,14	22 450 310,48
<b>Créances de l'Actif Circulant ( G )</b>	<b>4 092 064 038,95</b>	<b>490 604 345,23</b>	<b>3 601 459 693,72</b>	<b>2 673 039 570,18</b>
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	48 238 582,96		48 238 582,96	57 995 831,14
Clients et comptes rattachés	3 159 233 575,14	470 524 676,19	2 688 708 898,95	1 794 557 587,62
Personnel débiteur	54 476 171,02		54 476 171,02	61 554 714,38
Etat débiteur	246 247 871,03		246 247 871,03	229 526 151,93
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	525 618 132,52	20 079 669,04	505 538 463,48	483 347 258,25
Comptes de régularisation actif	58 249 706,28		58 249 706,28	46 058 026,86
<b>Titres et Valeurs de Placement ( H )</b>	<b>170 000 000,09</b>		<b>170 000 000,09</b>	<b>295 000 000,09</b>
Bons de Trésor ( Fonds de Travaux )	170 000 000,00		170 000 000,00	295 000 000,00
Placements LYDEC	0,09		0,09	0,09
<b>Ecarts de Conversion actif circulant ( I )</b>	<b>-394,17</b>		<b>-394,17</b>	<b>973,24</b>
(Elément circulants)				
<b>TOTAL II - ACTIF CIRCULANT ( F + G + H + I )</b>	<b>4 318 799 801,92</b>	<b>501 495 848,14</b>	<b>3 817 303 953,78</b>	<b>2 990 490 853,99</b>
<b>III - TRÉSORERIE ACTIF</b>				
Chèques et Valeurs à encaisser	97 388 706,29	4 395 283,18	92 993 423,11	183 415 423,04
Fonds externes	40 894 623,03		40 894 623,03	111 091 483,93
Banques	176 392,73		176 392,73	16 236 547,51
Caisses	702 860,97		702 860,97	316 025,51
<b>TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE ACTIF</b>	<b>139 162 583,02</b>	<b>4 395 283,18</b>	<b>134 767 299,84</b>	<b>311 059 479,99</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>43 709 191 666,90</b>	<b>23 181 824 387,09</b>	<b>20 527 367 279,81</b>	<b>20 248 880 043,89</b>

En DH

### COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (CPC)

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	OPERATIONS			TOTAUX
	PROPRES À L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	TOTAUX AU 30 JUIN 2020 (3) = (1)+(2)	TOTAUX AU 30 JUIN 2019
<b>I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	-	-	-	-
Ventes de marchandises ( en l'état )	2 940 839 725,43		2 940 839 725,43	3 103 323 951,45
Ventes de biens et services	440 718 267,59		440 718 267,59	490 024 190,36
Variation des stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	51 434 520,98		51 434 520,98	57 021 171,95
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : Transfert de charges	37 112 233,44		37 112 233,44	34 987 967,65
<b>TOTAL I</b>	<b>3 470 104 747,44</b>		<b>3 470 104 747,44</b>	<b>3 685 357 281,41</b>
<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises	2 033 291 890,14		2 033 291 890,14	2 152 928 593,83
Achats consommés de matières et fournitures	473 052 173,06		473 052 173,06	496 309 801,81
Autres charges externes	1 850 698,86		1 850 698,86	1 447 710 555,54
Impôts et taxes	5 014 653,62		5 014 653,62	2 705 009,99
Charges de personnel	381 395 982,91	30 586 420,30	411 982 403,21	417 843 455,33
Autres charges d'exploitation	30 000,00		30 000,00	75 000,00
Dotations d'exploitation	412 082 242,60		412 082 242,60	341 854 295,70
<b>TOTAL II</b>	<b>3 447 425 982,23</b>	<b>32 437 119,16</b>	<b>3 479 863 101,39</b>	<b>3 559 426 712,20</b>
<b>III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION III = I - II</b>			<b>-9 758 353,95</b>	<b>125 930 569,21</b>
<b>IV - Produits financiers</b>				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	79 141,48		79 141,48	273 331,39
Intérêts et autres produits financiers	1 202 328,16	541,55	1 202 869,71	2 901 029,53
Reprises financières : transfert de charges	2 440 893,39		2 440 893,39	3 256 141,46
<b>TOTAL IV</b>	<b>3 722 363,03</b>	<b>541,55</b>	<b>3 722 904,58</b>	<b>6 430 502,38</b>
<b>V - Charges financières</b>				
Charges d'intérêts	35 824 966,43		35 824 966,43	39 081 132,30
Perte de change	58 012,80		58 012,80	265 448,10
Autres charges financières		10 536,97	10 536,97	11 868,45
Dotations financières				
<b>TOTAL V</b>	<b>35 882 979,23</b>	<b>10 536,97</b>	<b>35 893 516,20</b>	<b>39 358 448,85</b>
<b>VI - RÉSULTAT FINANCIER VI = IV - V</b>			<b>-32 170 611,62</b>	<b>-32 927 946,47</b>
<b>VII - RÉSULTAT COURANT</b>			<b>-41 928 965,57</b>	<b>93 002 622,74</b>

En DH

### COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (CPC) (SUITE)

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	OPERATIONS			TOTAUX
	PROPRES À L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	TOTAUX AU 30 JUIN 2020 (3) = (1)+(2)	TOTAUX AU 30 JUIN 2019
<b>VII - RÉSULTAT COURANT (reports)</b>	-	-	<b>-41 928 965,57</b>	<b>93 002 622,74</b>
<b>VIII - PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisation	64 039,16		64 039,16	133 050,00
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subvention d'investissement				
Autres produits non courant	183 259,00	63 940 010,94	64 123 269,94	27 943 821,69
Reprises non courantes: Transferts de charges				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>247 298,16</b>	<b>63 940 010,94</b>	<b>64 187 309,10</b>	<b>28 076 871,69</b>
<b>IX - CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	268 787,51		268 787,51	11 337,08
Subvention accordées				
Autres charges non courantes	14 690 119,77	437 525,04	15 127 644,81	6 013 419,50
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL IX</b>	<b>14 958 907,28</b>	<b>437 525,04</b>	<b>15 396 432,32</b>	<b>6 024 756,58</b>
<b>X - RÉSULTAT NON COURANT X = VIII - IX</b>			<b>48 790 876,78</b>	<b>22 052 115,11</b>
<b>XI - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS XI = VII + X</b>			<b>6 861 911,21</b>	<b>115 054 737,85</b>
<b>XII - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>32 735 538,98</b>		<b>32 735 538,98</b>	<b>46 029 855,83</b>
<b>XIII - RÉSULTAT NET XIII = XI - XII</b>			<b>-25 873 627,77</b>	<b>69 024 882,02</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS XIV = I + IV + VIII</b>			<b>3 538 014 961,12</b>	<b>3 719 864 655,48</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES XV = II + V + IX + XII</b>			<b>3 563 888 588,89</b>	<b>3 650 839 773,46</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET XVI = XIV - XV</b>			<b>-25 873 627,77</b>	<b>69 024 882,02</b>

En DH

### ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)		
	TOTAUX AU 30 JUIN 2020	TOTAUX AU 30 JUIN 2019
1 + Ventes de fluides	2 940 839 725,43	3 103 323 951,45
2 - Achats de fluides	2 033 291 890,14	2 152 928 593,83
<b>I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>907 547 835,29</b>	<b>950 395 357,62</b>
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	492 152 788,57	547 045 362,31
3 Ventes de biens et services produits	440 718 267,59	490 024 190,36
4 Variation de stocks		
5 Immobilisations produites	51 434 520,98	57 021 171,95
<b>III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>617 461 911,82</b>	<b>644 020 357,35</b>
6 Achats consommés de matières et de fournitures	473 052 173,06	496 309 801,81
7 Autres charges externes	144 409 738,76	147 710 555,54
<b>IV = VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)</b>	<b>782 238 712,04</b>	<b>853 420 362,58</b>
8 + Subventions d'exploitation reçues		
9 - Impôts et taxes	5 014 653,62	2 705 009,99
10 - Charges de personnel	411 982 403,21	417 843 455,33
<b>V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>365 241 655,21</b>	<b>432 871 897,26</b>
<b>= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
11 + Autres produits d'exploitation		
12 - Autres charges d'exploitation	30 000,00	75 000,00
13 + Reprises d'exploitation : transfert de charges	37 112 233,44	34 987 967,65
14 - Dotations d'exploitation	412 082 242,60	341 854 295,70
<b>VI = RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-9 758 353,95</b>	<b>125 930 569,21</b>
VII RESULTAT FINANCIER	-32 170 611,62	-32 927 946,47
<b>III = RESULTAT COURANT</b>	<b>-41 928 965,57</b>	<b>93 002 622,74</b>
IX RESULTAT NON COURANT	48 790 876,78	22 052 115,11
15 - Impôts sur les sociétés	32 735 538,98	46 029 855,83
<b>X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-25 873 627,77</b>	<b>69 024 882,02</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>		
1 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-25 873 627,77	69 024 882,02
Bénéfice +		69 024 882,02
Perte -	-25 873 627,77	
2 + Dotations d'exploitation	321 789 613,46	307 703 959,50
3 + Dotations financières		
4 + Dotations non courantes		
5 - Reprises d'exploitation		
6 - Reprises financières		
7 - Reprises non courantes		
8 - Produits des cessions d'immobilisations	-64 039,16	-133 050,00
9 + Valeurs nettes d'amort. immobilisations cédées	268 787,51	11 337,08
<b>I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>	<b>296 120 734,04</b>	<b>376 607 128,60</b>
10 Distribution de bénéfices		196 000 000,00
<b>II AUTOFINANCEMENT</b>	<b>296 120 734,04</b>	<b>180 607 128,60</b>

En DH

### TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	AU 30 JUIN 2020	AU 31 DÉCEMBRE 2019	VARIATION (a - b)	
	(a)	(b)	EMPLOIS	RESSOURCES
Financement permanent	15 553 552 786,70	15 829 939 530,92	276 386 744,22	-
Actif immobilisé	16 575 296 026,19	16 947 329 709,91	-	372 033 683,72
<b>Fonds de roulement fonctionnel (A)</b>	<b>-1 021 743 239,49</b>	<b>-1 117 390 178,99</b>	-	<b>95 646 939,50</b>
Actif circulant	3 817 303 953,78	3 106 015 258,64	711 288 695,14	-
Passif circulant	3 576 725 448,14	3 968 333 799,45	-	-
<b>Besoin de financement global (B)</b>	<b>240 578 505,64</b>	<b>-862 318 540,81</b>	<b>1 102 897 046,45</b>	-
TRESORERIE NETTE (A-B)	-1 262 321 745,13	-255 071 638,18	-	1 007 250 106,95
<b>AU 30 JUIN 2020</b>				
<b>EMPLOIS ET RESSOURCES</b>	<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>EMPLOIS</b>	<b>RESSOURCES</b>
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>Autofinancement (A)</b>	-	<b>296 120 734,04</b>	-	<b>606 803 035,63</b>
Capacité d'autofinancement	-	296 120 734,04	-	802 803 035,63
Distribution de bénéfices	-	-	-	-196 000 000,00
<b>Cession et réduction d'immobilisation (B)</b>	-	<b>225 672,86</b>	-	<b>215 002,50</b>
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	215 002,50
Cession d'immobilisations financières	-	64 039,16	-	-
Récupération sur créances immobilisées	-	161 633,70	-	-
<b>Augmentation des capitaux propres assimilés (C)</b>	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-
Augmentation des réserves	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
<b>Augmentation des dettes de financement (D)</b>	-	<b>22 764 632,75</b>	-	<b>61 799 668,40</b>
Dépôts de garantie	-	22 764 632,75	-	61 799 668,40
Emprunt à long terme	-	-	-	-
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	-	<b>319 111 039,65</b>	-	<b>668 817 706,53</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>Acquisition, augmentation d'immobilisation (E)</b>	<b>155 189 554,89</b>	-	<b>500 384 524,40</b>	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 822 620,96	-	28 220 240,51	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	153 366 933,93	-	472 119 543,77	-
Augmentation d'immobilisations en cours	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	44 740,12	-
<b>Remboursement des capitaux propres (F)</b>	-	-	-	-
<b>Remboursement des dettes de financement (G)</b>	<b>65 833 207,95</b>	-	<b>221 026 494,18</b>	-
Dépôts de garantie	10 833 207,95	-	31 026 494,18	-
Emprunt à long terme	55 000 000,00	-	190 000 000,00	-
<b>Acquisition d'immobilisation en non valeur (H)</b>	<b>2 441 337,31</b>	-	<b>16 579 442,46</b>	-
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>223 464 100,15</b>	-	<b>737 990 461,04</b>	-
<b>III. VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL</b>	<b>1 102 897 046,45</b>	-		<b>240 733 873,94</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>1 326 361 146,60</b>	<b>1 007 250 106,95</b>	<b>171 561 119,43</b>	<b>909 551 580,47</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 326 361 146,60</b>	<b>1 326 361 146,60</b>	<b>909 551 580,47</b>	<b>909 551 580,47</b>

En DH

### PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

#### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I - ACTIF IMMOBILISE		
<b>A - EVALUATION A L'ENTREE</b>		
1 - Immobilisations en non valeurs		Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans prorata temporis.
<b>2 - Immobilisations incorporelles</b>		
		Les immobilisations incorporelles comprennent : - L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydec. - Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.
<b>3 - Traitement comptable de la concession</b>		
		Depuis 1997, la date d'entrée en vigueur de la concession de service public dont bénéficie Lydec, les immobilisations entrant dans le périmètre de cette concession sont traitées selon les dispositions de l'avis du CNC n°4 du 26 mai 2005, tel qu'adopté par l'Assemblée Plénière du CNC, et celles du Code Général de Normalisation Comptable (CGNC).
Le traitement comptable de la concession se détaille comme suit :		
<b>3.1 Actif immobilisé du domaine concédé</b>		
		Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante » figurant au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers. Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont été valorisés conformément au contrat de gestion délégué et ont été inscrits au bilan de Lydec.
<b>3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydec</b>		
		Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession. Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Maroc, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit : Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydec : - le montant des investissements réalisés par Lydec au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité déléguée et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif immobilisé du domaine privé ; - les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité déléguée, sans impact sur le résultat de Lydec ; la durée d'amortissement économique est fixée contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ; - l'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privé est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession.
<b>3.3 Biens de reprise mis en concession par Lydec</b>		
		Les biens de reprise ne faisant pas partie du domaine concédé et apportés par Lydec sont comptabilisés comme des « biens propres », c'est-à-dire : - présentés au sein des immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ; - amortis par la contrepartie du compte de résultat Lydec, selon leur durée de vie utile de ces biens.
<b>4. Immobilisations corporelles</b>		
		Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations.
<b>5. Immobilisations financières</b>		
		Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation
<b>B - CORRECTIONS DE VALEUR</b>		
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	NA	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises	
<b>II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>		
<b>A - Evaluation à l'entrée</b>		
1 - Stocks	CMUP	
2 - Créances	Valeur nominale	
3 - Titres et valeurs de placement	Valeur nominale	
<b>B - Corrections de valeur</b>		
1 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Antériorité et nature de l'actif circulant	
2 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises	
<b>III - FINANCEMENT PERMANENT</b>		
1 - Méthodes de réévaluation	NA	
2 - Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	NA	
3 - Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt	
4 - Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque	
5 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif		
<b>IV - PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>		
1 - Dettes du passif circulant	Valeur nominale de la dette	
2 - Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques & charges	Evaluation individuelle du risque	
3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises	
<b>V - TRESORERIE</b>		
1 - Trésorerie - actif	Valeur nominale	
2 - Trésorerie - passif	Valeur nominale	
3 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	NA	
<b>VI - ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES</b>		
- Ventes de fluides	Chiffre d'affaires facturé au titre des consommations de l'exercice	
- Ventes de travaux	Evaluation en fin de période de l'énergie en compteur non facturée	
	Méthode "à l'avancement" des travaux	
<b>VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITE DELEGANTE</b>		
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité déléguée dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire.	
<b>VIII - DROITS A REVISION ECONOMIQUE</b>		
		Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011 et 2012, les parties au contrat de gestion délégué ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

En DH

### ETAT DU FONDS DE TRAVAUX

Solde du compte Fonds de Travaux	31/12/19	30/06/20
Solde du compte Fonds de travaux	123 303 957,98	68 173 777,41

#### FONCTIONNEMENT DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Déléguée, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Déléguée. Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

#### SITUATION DU FONDS DE TRAVAUX VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité déléguée, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.

- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Déléguée a été adressée à la DRI.
- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

Exercice du 01/01/2020 au 30/06/2020

### TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN D'EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1 - Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	
2 - Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	
3 - Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	-	-	-	-	-	-	-	
4 - Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	428 732 866,09	83 391 502,91	-	-	10 628 520,86	-	501 495 848,14	
5 - Autres Provisions pour risques et charges	53 909 601,46	6 901 126,23	-	-	1 017 710,54	-	59 793 017,15	
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 395 283,18	-	-	-	-	-	4 395 283,18	
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>487 037 750,73</b>	<b>90 292 629,14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 646 231,40</b>	<b>-</b>	<b>565 684 148,47</b>	
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>487 037 750,73</b>	<b>90 292 629,14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 646 231,40</b>	<b>-</b>	<b>565 684 148,47</b>	

En DH

## PASSIFS ÉVENTUELS

### I - Audit de la gestion déléguée 1997-2006, 2007-2011, 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017

#### 1-Audit de la gestion déléguée 1997-2006

Pour rappel, en date du 3 mai 2013, le comité de suivi a décidé de la constitution d'une commission mixte aux fins de lui faire des propositions de résolution de ce dossier. Cette commission s'est réunie en juillet 2013 puis a repris ses travaux en mai 2014 afin d'examiner chacune des observations formulées de part et d'autre. En juillet 2014, à l'issue de 4 réunions, la DRSC a pris acte de l'évolution du dossier et demandé l'avis de tiers experts indépendants.

Suite à différents échanges et notamment une réunion tenue le 29 décembre 2014, sous la présidence du Wali et en présence du président de l'Autorité déléguée et de Lydec, un protocole d'accord a été signé et stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 MDhs) sont devenus sans objet. Ce protocole invitait la commission mixte à s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points au plus tard fin avril 2015. L'Autorité Déléguée et Lydec ont lancé le 02/03/2015 une consultation restreinte qui a abouti au choix du cabinet SNC Lavalin pour le volet comptable du dossier et le cabinet Baker & McKenzie pour le volet juridique.

Les rapports définitifs de l'expertise ont été remis en juillet 2015. Les conclusions confirment globalement les positions de Lydec.

Suite à cette expertise, la commission mixte a repris ses travaux en octobre et novembre 2015 et rendu compte de l'avancement du dossier au comité de suivi de la Gestion Déléguée réuni le 21 janvier 2016. Ce dernier a pris acte de l'avancement du dossier et demandé à la commission mixte de poursuivre et conclure ses travaux.

La commission mixte a repris ses travaux en janvier 2017 suite aux recommandations du Comité de Suivi du 29 décembre 2016 d'accélérer le processus de révision du Contrat de Gestion Déléguée. Les parties ont passé en revue le dossier de l'audit 1997-2006 (contexte, historique avec ses différentes étapes, position du SPC/AD arrêtée sur la base des conclusions de l'expertise indépendante).

Lors du Comité de Pilotage tenu le 15 décembre, il a été proposé de solder définitivement l'audit 1997-2006 dans le cadre d'une transaction globale à travers un engagement d'investissements du délégataire en plus de ses engagements contractuels. Ce Comité n'a pas validé cette proposition du fait d'un désaccord sur la modalité de mise en œuvre permettant de clôturer définitivement ce dossier et a renvoyé vers le prochain Comité de pilotage de la révision.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a décidé de clôturer le dossier relatif à l'audit 1997-2006 (voir point 3 ci-dessous).

#### 2- Audits de la gestion déléguée 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015

Les dossiers des audits de la gestion déléguée des périodes 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015 sont examinés dans le cadre des travaux de la révision contractuelle par la commission mixte en charge du bilan du passé. Cette commission a notamment convenu d'arrêter une situation « bilancielle » du Fonds de Travaux à fin 2015 sur la base de laquelle les redressements seraient analysés. A date, suites à ces échanges, le 17 septembre le SPC a transmis une nouvelle position du SPC / Autorité Déléguée sur les conclusions des audits 2007-2015. Cette position prend en compte l'abandon de certains redressements. Lydec a répondu à la position définitive en renvoyant un dossier complet de réponse sur les points soulevés dans la position définitive du SPC.

Lors du Comité de Pilotage tenu le 15 décembre, il a été proposé de solder définitivement l'audit 2007-2015 dans le cadre d'une transaction globale à travers un engagement d'investissements du délégataire en plus de ses engagements contractuels. Ce Comité n'a pas validé cette proposition du fait d'un désaccord sur la modalité de mise en œuvre permettant de clôturer définitivement ce dossier et a renvoyé vers le prochain Comité de pilotage de la révision.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a décidé de clôturer le dossier relatif aux audits du Contrat de Gestion Déléguée (CGD) réalisés sur les périodes 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015 (voir point 3 ci-dessous).

#### 3- Clôture des dossiers relatifs aux audits du CGD réalisées sur les périodes 1997-2006, 2007-2011, 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a adopté les solutions proposées lors de la Commission Technique Principale (CTP) du 20 avril 2018 afin de clôturer le dossier relatif aux audits du CGD réalisés sur les périodes 1997-2006, 2007-2011, 2012-2013, et 2014-2015 à savoir :

- verser avant le 31/12/2017, au compte du FDT, un montant de 35 MDH;
- réaliser par Lydec en 2018, une enveloppe d'investissement au-delà de ses engagements contractuels, d'un montant de 42 MDH net (Hors, FG&FF) ;
- réserver par Lydec, au-delà de ses engagements contractuels, une enveloppe de 111,27 MDH net (hors FF&FG) au projet d'assainissement pluvial de Hay Sadri. Ce projet dont la réalisation doit s'étaler sur deux ans, est prévu de démarrer en 2018.

#### 4- Audit de la gestion déléguée 2016-2017

Les audits de la gestion déléguée au titre des périodes 2016-2017 ont démarré en mai 2018 dans le cadre des travaux de la révision contractuelle. En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la commission mixte SPC/Lydec présentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir :

- solder ce dossier dans le cadre du bilan des passifs pour un montant de 6,6 Mdhs.

### II- Audit de valorisation des investissements 2007-2015 et 2016-2017

#### 1- Audit de valorisation des investissements 2007-2015

Pour rappel, Lydec avait reçu le rapport provisoire de valorisation des investissements (partie métiers) le 30 juin 2016 avec des redressements/demandes d'explication auxquelles Lydec avait répondu en septembre 2016 en rejetant l'essentiel des redressements et en apportant les compléments d'information / clarifications nécessaires.

Le 30 janvier 2017, Lydec a reçu le rapport définitif relatif à la valorisation des investissements (partie métiers). Lydec a répondu en date du 14 avril 2017 en confirmant sa position initiale et en rejetant l'essentiel des redressements. La dernière position du SPC/AD a été transmise en date du 10 novembre 2017, à laquelle Lydec a répondu en date du 17 novembre 2017.

Le 11 avril 2017, Lydec a reçu le rapport définitif sur la valorisation des moyens communs. Une réponse complète a été faite par Lydec le 17 mai 2017.

Lydec a également transmis l'ensemble des éléments demandés pour la mission de valorisation des investissements de l'échantillon complémentaire, pour laquelle le rapport était attendu début 2018. D'un commun accord entre les parties, l'analyse de l'échantillon complémentaire viendra en lieu et place de l'extrapolation qui était initialement proposée pour couvrir l'ensemble des investissements de la période 2007-2015.

En date du 20 novembre 2017, le SPC/AD a également transmis un rapport provisoire sur les prestations effectuées par les sociétés apparentées. Ce rapport incluait des demandes d'informations complémentaires qui ont depuis été transmises. Le rapport définitif de cette mission était attendu début 2018.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a adopté les solutions proposées lors de la CTP du 20 avril 2018 afin de clôturer le dossier relatif à la valorisation des investissements sur la période 2007/2015 à savoir: 126,7 MDH à régulariser par Lydec à travers le bilan des passifs, 24,5 MDH considérés comme déjà traités et régularisés et 25,4 MDH concernant les dossiers "" à suivre"" qui feront l'objet d'un protocole spécifique qui arrêtera les modalités de leur suivi.

#### 2- Audit de valorisation des investissements 2016-2017

L'audit de valorisation des investissements 2016-2017 a démarré en mai 2018 dans le cadre des travaux de la révision contractuelle. En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la commission mixte SPC/Lydec présentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir:

- régulariser par Lydec dans le cadre du bilan des passifs un montant de 14,1 Mdhs.

### III- Dossier de la retraite-Partie antérieure au 30/09/2003

Pour rappel, en date du 27 avril 2018, le comité de pilotage invite la CTP à finaliser la vérification des montants réclamés par les parties, Lydec et SPC/AD, relatifs au dossier de la retraite datant de la période antérieure à 2003:

1. pensions versées par Lydec en lieu et place de la CCR;
2. cotisations collectées;
3. participation de Lydec au ticket d'entrées RCAR.

En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la commission mixte SPC/Lydec présentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir :

- porter au profit de l'AD dans le cadre du bilan des passifs un montant de 74,8 Mdh.

## ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020



LYDEC S.A

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des notes annexes les plus significatives relatives à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 789 557 126,72, compte tenu d'une perte nette de MAD 25 873 627,77 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société LYDEC S.A. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le conseil d'administration le 17 septembre 2020, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Au 30 juin 2020, les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élevaient à MMAD 162 HT et sont majoritairement antérieures à 2019. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les autorités, une partie de cette créance sera recouvrée. L'autre partie de ces créances fait l'objet de discussions avec les Autorités, en particulier dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Déléguée, pour déterminer leurs modalités de recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.


Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 30 juin 2020 avec une créance envers la CUC d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le montant de cette créance à MMAD 100,5 à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance nette envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 242 au 30 juin 2020, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR. Le comité de suivi, réuni le 27 avril 2018, a reconnu la créance correspondant aux versements effectués à la CNRA et a arrêté son montant au 31 décembre 2016 à MMAD 106.

Casablanca, le 18 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG  
  
 Hicham DIOURI  
 Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
  
 Adnane LOUKILI  
 Associé